de la retraite, la réunion à 9 h. 1/2, en la chapelle de Notre-Dame

de Bon-Conseil.

Le lundi 5 mars et les autres jours de la semaine, les exercices de la retraite auront lieu en la chapelle des Sœurs de l'Espérance, rue d'Alsace. Le matin, à 5 h. 1/2, sainte messe, instruction. Le soir, à 8 heures précises, instruction, salut.

Les servantes non associées pourront, sur leur demande, être

admises à suivre la retraite.

CHAPELLE DES URSULES. — Ainsi que l'indique le calendrier de l'Œuvre, la retraite des Mères chrétiennes aura lieu du 12 mars au 16. Elle sera prêchée par le R. P. Moisan, prédicateur de la

Station de Carême à la Cathédrale.

L'ouverture de la retraite sera lundi, 12 mars, à 3 h. 1/2. Il y aura instruction et salut. Mardi, mercredi, jeudi, messe à 8 h. 1/2, suivie de l'instruction. Ces trois mêmes jours, à 3 h. 1/2, instruction suivie du salut du Saint-Sacrement. Le vendredi 16, messe de clôture à 8 heures, communion générale suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement. Le mercredi 14, la messe sera célébrée pour le repos de l'âme des associées défuntes.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME-SOUS-TERRE (Monastère de l'Esvière). — Lundi 5 mars, saint Jean-Joseph de la Croix, confesseur 1^{er} ordre, indulgence plénière. — Mardi 6, sainte Colette, réformatrice, vierge 2° ordre, indulgence plénière. — Mercredi 7, messe à 7 h. 1/2 à l'autel de saint Antoine. — Vendredi 9, Sainte Catherine de Bologne, vierge 2° ordre, indulgence plénière.

XXº Pèlerinage de pénitence à Jérusalem et à Rome

Les Pères de l'Assomption organisent un pèlerinage à Jérusalem et à Rome, qui partira de Marseille le 25 avril pour rentrer en France le 31 mai. Les pèlerins visiteront le Carmel, Nazareth, Tibériade, la Samarie, Jérusalem, Bethléem, le Jourdain, la mer morte, Beyrouth, Baalbeck, Damas, et, en Italie, Naples, le Vésuve, Pompéi, et enfin Rome, où ils resteront sept jours et assisteront à la canonisation du bienheureux J.-B. de la Salle, fixée au 24 mai.

Le séjour à Jérusalem et les stations sur la Voie douloureuse seront une très sanctifiante préparation à l'Indulgence jubilaire

qui ne peut, cette année, être gagnée qu'à Rome.

Le transport se fera comme toujours sur la nef Notre-Dame-de-Salut. Les pèlerins sont logés, à Jérusalem, à Notre-Dame de

France.

Prix des places: 1re classe, 650 fr. — 2e classe, 480 fr. — 3e classe, 345 fr. A ces sommes, il faut ajouter pour le logement, à Jérusalem, en Syrie et à Rome, les divers transports et frais accessoires: 330 fr. en 1e classe; 280 fr. en 2e classe; 255 fr. en 3e classe; soit au total: 980 fr. en 1e classe; 760 fr. en 2e classe; 570 fr. en 3e classe.

Des réductions sont accordés pour se rendre à Marseille.

Demander le programme et s'inscrire chez les Pères de l'Assomption, Paris, 8, rue François I^{er}. (Secrétariat des Pèlerinages.)